



Daniel BRAUD,

Président de la commission « Économie »

« Nous ne pouvons plus continuer comme avant...

Une réflexion sur le sens et les finalités de l'activité et du développement économique et de l'aménagement du territoire s'impose. » a métropole bordelaise est-elle un vecteur de développement économique pour la Nouvelle-Aquitaine ou, au contraîre, est-elle une source d'inégalités ? Et si le modèle de la grande ville avait fait son temps ? La question n'est pas tranchée et différentes thèses d'experts s'opposent, entre la théorie du « ruissellement de richesses » et celle des « territoires très spécialisés » qui créent le développement.

Le CESER liure ses analyses : celle du poids de la métropole bordelaise dans l'économie régionale mais aussi celle des autres dynamiques existantes en dehors de l'influence de la capitale régionale. Il explore les possibilités, pour ces territoires, d'exister de manière complémentaire pour un développement économique équilibré du territoire régional. Au regard des critères qui caractérisent les métropoles, Bordeaux remplit son rôle : concentration des fonctions, des équipements, des services métropolitains, mais aussi des emplois, ce qui contribue à son attractivité. Elle peut mettre en avant différents atouts : une université reconnue, une filière vitivinicole ancrée, une position de leader en matière de recherche et développement, une attractivité touristique... Mais la médaille a son revers : un coût de l'immobilier dans la villecentre prohibitif pour l'immense majorité des citoyens, une saturation des transports publics, un réseau routier au bord de l'asphyxie, une qualité de vie qui se détériore et une pauvreté marquée au cœur même de la ville.

L'analyse du CESER tend à démontrer que nous ne pouvons plus continuer comme avant! Les fractures territoriales, la crise sociale et l'urgence écologique doivent nous inciter à réfléchir au sens et aux finalités de l'activité et du développement économique territorial. Une inversion des approches et des politiques d'aménagement et de développement économique est proposée. Les politiques publiques d'accompagnement doivent se déployer, et être adaptées à la diversité des territoires et des dynamiques locales.



Bien que réalisés avant la crise sanitaire, ce rapport et les propositions formulées restent d'actualité. Des questions complémentaires se sont imposées avec la pandémie : la métropolisation a-t-elle été particulièrement propice à la diffusion de la pandémie ? Le modèle de développement des villes permet-il de faire face à de futures crises environnementales ? N'est-ce pas l'occasion de repenser ces modèles ? Les études

et analyses ouvertes par les experts de différentes disciplines seront de nature à nous apporter, prochaînement, de nouveaux éclairages.



## LA REVANCHE DES TERRITOIRES?

# Pour des relations équilibrées entre Bordeaux Métropole et les autres territoires de Nouvelle-Aquitaine

Pour encourager cette dynamique, le CESER formule 30 préconisations destinées à promouvoir un développement économique équilibré et responsable garantissant un mieux vivre dans les territoires grâce à une gouvernance politique et économique incluant toutes les parties prenantes.

### Pour un développement économique équilibré des territoires

- Soutien à l'économie de production avec une attention toute particulière aux projets locaux s'appuyant sur l'identité d'un territoire, un terroir et ses compétences ou un savoir-faire.
- Soutien à l'économie de proximité (maintien des commerces dans les centres-bourgs), appui à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'innovation sociale, au même titre que l'innovation technique et développement de l'économie présentielle (commerce, artisanat, services à la personne, aux publics...).

### Pour une gouvernance incluant davantage les citoyens et les territoires

- Le CESER appelle une « meilleure démocratie » dans les territoires. Des organisations existent comme les Conseils de développement qui contribuent à enrichir les politiques publiques locales, en apportant aux élus intercommunaux et métropolitains un regard prospectif et transversal. Leur action doit être développée en les dotant de moyens et de droits.
- Les territoires et leur projet doivent être mieux pris en compte. En matière de développement économique, les compétences respectives de l'État, des métropoles et des Régions méritent d'être clarifiées. Dans l'attente de cette clarification, la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), présidée par la Région, peut être une opportunité de dialogue, de concertation et de coopération entre les différents niveaux de collectivités territoriales.

#### Pour mieux vivre dans les territoires

Le CESER propose 4 grands domaines d'intervention : améliorer la mobilité infrarégionale, maintenir les services publics et de proximité dans les territoires, rendre le logement accessible dans les zones en tension, utiliser la culture et le numérique comme leviers de développement économique des territoires.

SITE DE BORDEAUX 14 rue F. de Sourdis CS 81383 33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80 SITE DE LIMOGES
27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS 15 rue de l'Ancienne Comédie - CS 70575 86021 Poitiers Cedex Tel. 05 49 55 77 77 Le rapport « Développement économique et métropolisation : Mieux tirer parti de la diversité pour favoriser le développement des territoires et leur complémentarité! » est disponible sur le site



